

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique au Niger

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour l'évaluation des installations; l'analyse documentaire et une partie des préconisations peuvent être réalisées à distance.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Accompagner la gestion et la prévention des risques liés à l'électricité.
- Assurer la conformité réglementaire, la sécurité des travailleurs et la continuité des opérations.
- Démarche globale d'amélioration de la sécurité électrique adaptée au contexte nigérien (industriel et urbain).
- Public ciblé : entreprises industrielles/commerciales/tertiaires, directions techniques, QHSE, maintenance, chefs d'équipes.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité des installations aux exigences locales et internationales.
- Réduire les risques d'accidents électriques et sécuriser les environnements de travail.
- Renforcer le pilotage et le suivi des dispositifs de sécurité.
- Sensibiliser et accompagner les équipes sur les bonnes pratiques.
- Élaborer des plans d'action adaptés aux spécificités locales et inscrire la démarche dans l'amélioration continue.

Périmètre / livrables attendus

- Visite de terrain et évaluation de l'état des équipements, pratiques de sécurité et respect des normes locales.
- Analyse documentaire et réglementaire (procédures internes, plans de prévention, rapports d'audit précédents).
- Rapport détaillé avec recommandations techniques et organisationnelles.
- Co-construction d'un plan d'action priorisé tenant compte des contraintes opérationnelles et budgétaires.
- Accompagnement à la mise en œuvre : coordination, reporting, formation des personnels.
- Audits périodiques proposés pour garantir la conformité continue.
- Livrables types : rapport d'audit complet, plan d'action détaillé, recommandations, outils de suivi.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Recueil d'informations techniques et organisationnelles.
- Visite de terrain et évaluation des risques et du respect des normes locales.
- Résultat : état des lieux clair et complet des risques potentiels.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des procédures internes, plans de prévention, rapports d'audit antérieurs.
- Mesure de la conformité aux exigences locales et internationales.
- Identification des lacunes documentaires et procédurales.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un rapport détaillé avec recommandations techniques et organisationnelles.
- Co-construction d'un plan d'action priorisé.
- Prise en compte des contraintes opérationnelles et budgétaires.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement durant la mise en œuvre du plan d'action.
- Coordination des actions, reporting des progrès, formation des personnels.
- Audits périodiques proposés pour garantir la conformité continue.

Planning / durée / jalons

Phase	Jalons / livrables	Durée indicative
Diagnostic initial	État des lieux des risques et des installations	1 à 2 semaines
Analyse documentaire	Analyse de conformité et identification des lacunes	1 semaine
Recommandations & plan d'action	Rapport détaillé et plan d'action priorisé	≈ 2 semaines
Suivi & accompagnement	Reporting de mise en œuvre et audits périodiques	Variable selon besoins

La mission s'étale de quelques semaines à quelques mois selon la taille et la complexité des installations; interventions en présentiel (Niamey, Tahoua...) et à distance pour les volets documentaires et reporting.

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic terrain et évalue le respect des normes.
- Conduit l'analyse documentaire et réglementaire.
- Produit le rapport détaillé et les recommandations; co-construit le plan d'action.
- Assure l'accompagnement, la coordination, le reporting et la formation.
- Propose des audits périodiques pour la conformité continue.

Client

- Fournit les documents: plans d'installations, certificats de conformité, règlements internes, rapports d'accidents/incidents.
 - Permet la visite sur site et les échanges avec les équipes opérationnelles.
 - Participe à la co-construction et à la priorisation du plan d'action.
 - Intègre les actions proposées dans le planning de l'entreprise.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'installations électriques et certificats de conformité antérieurs.
- Règlements internes liés à la sécurité et procédures applicables.
- Plans de prévention et rapports d'audit précédents.
- Rapports d'accidents/incidents électriques passés.
- Informations techniques et organisationnelles sur les installations.
- Accès aux sites pour la visite de terrain et entretiens avec les équipes.

Modalités de pilotage & qualité

- Interventions flexibles: présentiel pour le terrain (zones industrielles) et distanciel pour l'analyse et le reporting.
 - Reporting des progrès durant la mise en œuvre du plan d'action.
 - Co-construction avec les équipes terrain pour une meilleure appropriation.
 - Respect de la réglementation nigérienne en vigueur; prise en compte des standards internationaux pertinents.
 - Audits périodiques et suivi régulier recommandés pour pérenniser les résultats.
 - Inscription des actions dans une démarche d'amélioration continue.
-